Ecole de BOZ Classe CM1 – CM2 01190 BOZ

Tel: 03 85 30 60 28

Boz, le 16 septembre 2016

Rapport de l'exercice attentat-intrusion

Date: vendredi 16 septembre

Heure: 14 h

Durée de l'exercice : 20 min x 2

L'exercice a été prévu par le directeur en lien avec les pompiers du village.

L'alarme incendie a été déclenchée.

Les enfants sont évacués et comptés sur le parking devant l'école, les enseignants sortent avec le registre d'appel. Un enfant est resté coincé en classe. Les pompiers sont intervenus pour lutter contre l'incendie et secourir l'enfant. L'évacuation s'est faite avec un peu trop d'agitation et la mise en rang n'a pas été efficace pour les CM2. Les CM1 se sont regroupés trop près de l'école.

Rappel après l'exercice des consignes à respecter en cas de déclenchement de l'alarme :

- ne pas paniquer, attendre les consignes de l'enseignant (modalités d'évacuation..),
- sortir calmement, sans courir,
- se regrouper et se ranger par classe pour faciliter le comptage (un élève peut commencer à compter pendant que l'enseignant s'assure de l'évacuation complète de l'école).
- l'enseignant sort en dernier avec le registre d'appel.
- les 2 points de regroupements possibles sont : le long du chemin côté parking ou du mur côté cour.

Un pompier donne une information sur les numéros d'urgence : 18 - 17 - 15 ou le 112 qui regroupe les 3. Le 114 permet d'envoyer un SMS pour les personnes malentendantes.

Il explique le message d'alerte en cas d'urgence : numéros à appeler, répondre aux questions QUI ? (je me présente...) OU ? (je dis d'où j'appelle, je donne mon numéro, donner un repère pour trouver le lieu) et QUOI ? (je dis ce qui se passe).

Un deuxième exercice est démarré : « <u>alerte attentat-intrusion</u> ». Les enfants ont été préparés à la possibilité d'un tel exercice en début de semaine afin de ne générer aucun stress ou panique. Cela a été l'occasion de leur faire expliciter ce qu'ils savaient des attentats, des moyens de se protéger/cacher...

Scénario: Suite à une alerte attentat et risque d'intrusion d'un individu dangereux dans l'école, les enseignants demandent aux enfants de se cacher sous les tables puis d'aller sans bruit se cacher dans les toilettes en attente d'intervention des secours. Une autre classe va se cacher derrière le préau.

L'exercice s'est bien déroulé, les enfants ont suivi calmement les consignes données. Les CM2 ont cependant manqué de discrétion. L'exercice doit se faire dans un silence complet.

La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires. La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative. La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous.

Mesures concrètes prises sur l'école de Boz :

- vigilance quotidienne de tous : tout comportement ou objet suspect doit être signalé,
- l'école est fermée à clef, utilisation de la sonnette pour demander l'ouverture,
- pas de stationnement ou attroupement prolongé devant l'école,
- comme tous les ans, les CM2 bénéficient d'un enseignement Apprendre à porter secours (APS) encadré par la Croix Rouge. Il s'agit d'un apprentissage des principes simples pour porter secours, intégré dans les programmes scolaires.
- les enseignants sont titulaires de l'AFPS et actualiseront leurs connaissances via une formation PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1)

L'école dispose d'un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) qui prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage, toxique...), ou à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

Durant l'année scolaire, l'école organise trois exercices, dont un qui porte sur un attentat-intrusion. Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques recensés dans le PPMS, tout en veillant à ne pas paniquer les élèves ou entretenir un climat anxiogène dans l'école.

Plus d'informations sur le site du ministère ICI

Le directeur, M MATHY